



HAL
open science

La région comme objet géographique : formes et temporalités du territoire

Anne-Laure Amilhat Szary

► **To cite this version:**

Anne-Laure Amilhat Szary. La région comme objet géographique : formes et temporalités du territoire. Debarbieux, Bernard;Fourny, Marie-Christine;. L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques, Editions de la MSH, pp.115-137, 2004. halshs-00277404

HAL Id: halshs-00277404

<https://shs.hal.science/halshs-00277404v1>

Submitted on 7 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La région comme objet géographique : formes et temporalités du territoire

Anne-Laure AMILHAT-SZARY

Cette contribution à la réflexion commune sur l'effet géographique est née d'un travail mené sur les recompositions territoriales au Chili. Celles-ci se fondent sur une histoire récente riche de bouleversements politiques et économiques (dictature d'A. Pinochet, 1973-90 et son orientation profondément néolibérale) ainsi que sur un processus dit de "régionalisation" initié il y a un quart de siècle. De quoi s'agit-il ? A priori du remodelage administratif du pays tel qu'il fut mis en place par la dictature militaire en 1975, dans une continuité non revendiquée vis-à-vis de la réflexion sur l'échelon optimum de gestion du territoire, menée dans les années 1960, et de ses avatars contemporains. La réforme conduite par la Junte a eu valeur de révision constitutionnelle, regroupant les vingt-cinq unités provinciales initiales du pays en treize "Régions". On peut néanmoins s'interroger sur l'impact effectif de ces mesures au regard des changements nombreux observés pendant cette période.

On distinguera par l'emploi de la majuscule les entités politico-administratives chiliennes, les "Régions", des régions conçues dans un sens générique. Ces "Régions" chiliennes nous intéressent en ce qu'elles ont suscité un débat sur les principes de découpage du territoire et sur la notion même de *région*. Objet administratif, *les* Régions sont devenues un avatar de *la* région, catégorie d'objet géographique qu'elles contribuaient à redéfinir. Nous entendons par là qu'elles sont le produit d'une objectivation spatiale dépendant d'un contexte social, politique, culturel. Ce va-et-vient entre la Région, réalité territorialisée-administrative chilienne, et le statut de la région dans la pensée politique, aménagiste et géographique participe de l'effet géographique discuté tout au long de cet ouvrage.

En s'intéressant non plus uniquement aux transformations subies par l'objet dans les échanges entre action et cognition, on va au-delà de l'affirmation d'un paradigme constructiviste pour interroger les modalités d'un processus. Poser l'effet géographique comme une mise en tension nous amène à nous interroger sur la transformation elle-même. On s'intéresse ainsi aux modalités du processus, et notamment à son déroulement dans le temps. Cette discussion est complexe car on se heurte à un emboîtement des temporalités difficile à clarifier. Le temps des territoires est à la fois celui de leur histoire, du contexte de leur évolution, des acteurs qui le font changer ainsi que celui de leur projet.

Dans le Chili néolibéral, la réinvention de la région est en effet passée par la construction d'un discours sur le lien du temps et de l'espace mettant en valeur le présent, et les temporalités courtes de façon plus générale. Par l'analyse de cet exemple, nous souhaitons montrer la temporalité dans le processus de construction d'un objet géographique mais aussi mettre en évidence la façon dont les choix opérés dans le maniement des temps ressortent de postures idéologiques autant qu'épistémologiques. Cette réflexion sur la construction des artefacts géographiques permet d'une part de s'interroger sur le statut de la valorisation contemporaine du temps court en général et du présent en particulier : est-elle circonstancielle, liée au contexte politique et économique libéral ou peut-elle avoir des répercussions plus fondamentales ? Ce chapitre se propose d'autre part de poser plus généralement le problème de la prise en compte du temps dans la démarche du géographe.

1. La région est morte, vive la Région !

La région a longtemps constitué l'un des principaux piliers de la géographie, fondateur de l'école française vidalienne en tant qu'il a permis de construire une méthode de découpage de l'espace à vocation stable. Ce n'est pourtant pas la géographie qui a façonné ces objets ; mais il lui revient de les avoir naturalisés (par l'histoire et par la caractérisation naturaliste) et d'avoir soustrait le découpage régional au seul jeu des revendications et des identités locales. La région traditionnelle apparaissait ainsi comme un cadre légitimé par la permanence de certains phénomènes dont l'observation avait été répétée.

La notion de région vacilla dans la deuxième moitié du vingtième siècle pour des raisons multiples. A l'heure actuelle, et malgré son discrédit

au sein de la discipline géographique, elle est pourtant loin d'avoir périclité dans le langage commun, comme en témoigne la multiplicité des discours sur les régions dans la globalisation, dont le livre à succès de K. Ohmae sur l'Etat-Région (1995). La survie de cet objet et ses mutations récentes découlent en grande partie de la façon dont s'en est saisie la sphère politique. L'efficacité sociale de l'objet régional au Chili depuis la réforme de la Junte militaire de 1974 illustre bien le renouveau d'un objet géographique dont la catégorie semblait à première vue vouée à disparaître dans l'analyse scientifique. C'est ce décalage qui constitue le premier volet de notre interrogation sur le statut du temps dans l'effet géographique.

L'objectif explicite de la réforme territoriale chilienne qui instaura le découpage régional était la décentralisation du pays ; dans les faits on a surtout assisté à une déconcentration économique sans perte de contrôle du gouvernement central sur les processus décisionnels¹. Construction administrative héritée d'un gouvernement militaire, les Régions ont été dénoncées comme un échelon imposé, sans légitimité politique. En une génération, elles se sont néanmoins intégrées au territoire chilien, formant le support de revendications identitaires pour les populations et de constructions idéologiques pour les acteurs politiques et économiques dominants : c'est ce processus que nous avons questionné.

L'examen des textes fondateurs de la réorganisation administrative du pays révèle un processus qui résulte de la conjonction d'un héritage scientifique (la pensée des planificateurs du territoire des années 1960) et de certitudes qui sont de l'ordre de la croyance. Au moment où il redessine la carte de son pays, le Général Pinochet venait d'être convaincu du bien-fondé des théories macro-économiques libérales diffusées par les "Chicago Boys" : diviser le Chili en Régions, c'était pour la Commission de la Réforme Administrative (CONARA, cf. texte programmatique de 1978) tenter de permettre l'ouverture du territoire au marché pour accompagner la libéralisation du pays (Amilhat-Szary, 1996). Celle-ci devait se faire autour d'un échelon de découpage du territoire doté d'une rationalité économique, la "région", tout en permettant un contrôle resserré du territoire pour les besoins de "sécurité nationale" de la Junte. On assignait ainsi un rôle contradictoire aux Régions chiliennes : celui d'asseoir à la fois une centralisation sécuritaire et une déconcentration économique. A posteriori, ce qui paraît le plus étonnant dans l'analyse de ce processus est la réception de cette réforme par les citoyens : dans un pays

souffrant d'une centralisation historique étouffante, l'existence d'une amorce de répartition du pouvoir entre Santiago et le reste du territoire a suffi à nourrir des espoirs de décentralisation pourtant très longs à se concrétiser.

L'analyse de l'instrumentalisation des Régions chiliennes que nous avons menée (Amilhat-Szary, 1999) a montré comment l'invention d'entités territoriales inédites a provoqué le renouveau du débat territorial, malgré l'absence de représentativité démocratique dans le gouvernement des collectivités ainsi créées : derrière le primat donné à l'économique dans le "modèle chilien", le politique resurgit de diverses façons. Dès les années 1980, on a ainsi vu une partie des élites régionales se restructurer autour de la mise en débat de projets de territoires. Si l'on s'en tient à un exemple, pris dans le nord du pays (*Norte Grande*), la multiplication des documents programmatiques traduisant des conceptions distinctes de l'avenir de cette partie du Chili est intéressante. Elle révèle l'intérêt de différentes strates de la population à exprimer leur vision d'un avenir désormais conçu à l'échelle de la région : stratégies régionales émanant des hommes politiques, des entrepreneurs ou des dirigeants indigénistes témoignent d'une objectivation diversifiée de la "Région" (cf. tableau n°1)

Stratégie de développement	Gouvernement régional de la II ^e Région	Projet Association des Industriels d'Antofagasta (AIA)
Base de la construction régionale	Participation multi-sectorielle	Production minière (comme tremplin à la diversification économique)
Moyens	Développement des services	Transfert technologique et sous-traitance aux grandes entreprises
Acteurs principaux	Tâche de tous	Tâche de ceux qui ont les capacités de propulser le développement

Tableau n°1 - Les deux stratégies de développement de la Région d'Antofagasta

(Selon F. Rivas, Secrétaire de l'AIA, *El desarrollo regional, EXPONOR*, 29/11/1996)

Les élites régionales se sont saisies des Régions pour se les approprier, contribuant à conférer une pertinence renouvelée à cette catégorie d'objet géographique. Si dire la région, ce n'est pas encore la faire, c'est déjà participer à sa mise en place : or l'ensemble de la population n'a pas accès de la même façon aux moyens d'expression. Les acteurs du monde économique et notamment la sphère entrepreneuriale ont ainsi vu la portée de leurs revendications

cations s'accroître par rapport à d'autres segments de la population. La construction d'une grande variété de discours sur la Région sur un niveau de cohérence territoriale a été concomitante d'une fragmentation du corps social (la période néolibérale a vu se creuser les écarts socio-économiques, au Chili comme ailleurs [Mallard, 1996]). Le Chili connaît depuis 1990 une longue "transition démocratique" au sein de laquelle le débat sur la décentralisation a pris une place fondamentale au sein de la lutte pour l'élargissement des formes de représentation citoyenne. L'absence d'un réel débat politique est escamotée par la multiplication de discours sur le référent territorial².

En bout de chaîne, il est intéressant de se pencher sur la façon dont ces initiatives de terrain ont nourri la réflexion théorique sur le territoire au Chili dans les années 1990, où la littérature socio-géographique et économique est pléthorique sur l'idée de région (cf. notamment les écrits de Sergio Boisier [1966a, 1966b, 1997, 1999] et de Carlos De Mattos [1995, 1996]). On y distingue, entre autres, le travail mené par S. Boisier sur les formes d'associativité au cœur des espaces régionaux : pour lui, un des meilleurs exemples de ces avancées théoriques réside dans les régions dites "pivotales", qui sont des espaces transfrontaliers dont le fonctionnement est dû à une bonne "associativité" au niveau international, permettant en retour à la fois une meilleure insertion sur les marchés internationaux et une plus grande prise en compte des stratégies des acteurs régionaux par les gouvernements centraux. Cette production scientifique a eu une portée d'autant plus importante qu'elle provient, pour certains de ces auteurs, des meilleurs experts de cette question au sein de la CEPAL (Commission Economique pour l'Amérique Latine, organe émanant des Nations-Unies), réunis en son sein dans le cadre de l'ILPES (Institut pour la Planification Economique et Sociale). Du fait des liens entre ces institutions et les chercheurs nord-américains, ce travail et les définitions de l'objet régional qu'il véhicule se sont ainsi vu assurer une circulation très élargie.

Au terme de ce premier volet de la réflexion, on saisit combien la région constitue à la fois un vieil objet géographique, emblème d'une façon révolue de voir le monde et un référent spatial contemporain important, dont le pouvoir mobilisateur est développé dans l'idéologie néolibérale. Son efficacité constatée semble néanmoins se dégager de cet ancrage historique, et se fonder sur un renouveau rapide du référent. C'est au vu de ce processus que nous avons souhaité orienter l'analyse sur l'objet régional vers une réflexion sur le statut du temps court en général, et du présent en particulier.

2. Des régions qui se construisent : les temps de la territorialisation

Dans les derniers avatars de la civilisation minière qui se développe dans les confins septentrionaux du pays, le *Norte Grande*, le temps court semble primer, se confrontant à la mémoire de temps très longs : celui des grandes civilisations andines qui ont mobilisé cet espace avant l'ère coloniale ou même celui de l'histoire sociale du pays, construite au tournant des XIX^e–XX^e siècles³. S'y manifestaient des évolutions socio-économiques rapides et contradictoires, concomitantes de la reformulation apparente d'une identité de nature territoriale. Ces processus de réappropriation identitaire nous intéressent dans la mesure où ils donnent au temps présent un statut original dans les phénomènes de territorialisation en cours. C'est ce contexte d'évolution rapide des territorialités qui nous a conduit à tenter d'approfondir la question de la temporalité des territoires.

Dans ces circonstances, on ne constate pas dans le *Norte Grande* de repli identitaire présenté comme corrélatif de la « *fin des territoires* » par B. Badie (1995) : il s'agit d'une terre d'immigration, d'un espace qui a beaucoup évolué au cours du siècle, et dont peu d'habitants partagent les mêmes racines. En revanche, la formation d'un discours sur l'identité régionale et l'expression de ce besoin de reconnaissance sont très présentes, et on doit les comprendre par rapport à ce contexte. L'effort d'identification socio-spatiale dans le *Norte Grande* néolibéral se ferait donc selon des temporalités emboîtées. On serait en effet amené à y considérer la construction de l'identité comme un mouvement collectif mêlant le temps long, historique, et le court terme, celui des temporalités individuelles.

L'extrême nord du Chili se compose d'un espace gagné sur la Bolivie et le Pérou à la suite de la guerre du Pacifique (1879/83-84) ; il se caractérise par un peuplement important mais dispersé, du fait de l'exploitation minière menée depuis deux siècles (nitrates, cuivre, lithium) dans un contexte d'extrême aridité (désert côtier de l'Atacama). Découpée en deux Régions administratives depuis 1975, cette zone a connu une croissance économique et démographique exceptionnelle pendant la période néolibérale (initiée sous la dictature), du fait de l'afflux d'investissements étrangers qui s'y sont concentrés. Prévus à partir de la fin des années 1970, ces derniers se sont surtout réalisés à la fin de la décennie suivante et pendant les années 1990, cette rapidité d'exécution ayant contribué à rendre d'autant plus intense leur im-

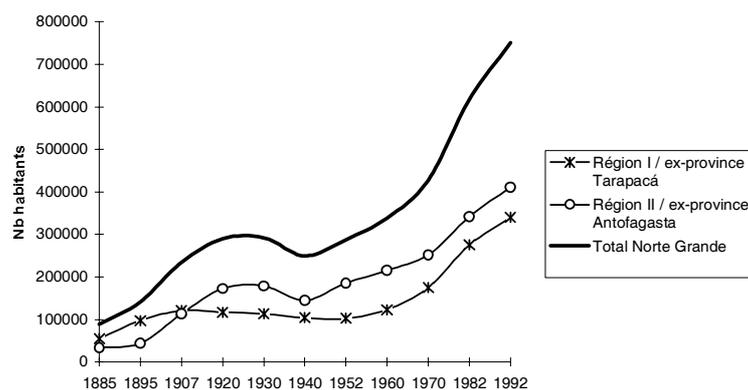
pact territorial⁴. Cela nous conduit à poser le problème des conditions de la construction de liens territoriaux dans l'éphémère d'un espace minier soumis aux contraintes de la globalisation.

Paradoxalement, les mouvements de capitaux étrangers ne sont pas identifiés par la population comme le facteur essentiel dans le rythme de production de l'espace. Dans les discours que la population peut porter sur elle-même⁵, l'impression d'effacement de la durée dans la construction du territoire du *Norte Grande* repose le plus souvent sur l'importance des mouvements de population dans cette zone d'attraction des migrations de travail (pour l'exploitation minière surtout). Ces régions du *Norte Grande* n'existeraient que par leurs nouveaux habitants, les déplacements constituant la base d'une identité précaire du territoire. A y regarder de plus près, les données censitaires concernant le statut de migrant font néanmoins apparaître une certaine stabilisation de la population des deux régions considérées, dites de Tarapacá et d'Antofagasta. Depuis trente ans déjà, on peut parler dans cette zone d'une certaine « fixation » de la population : en 1970, la proportion de nouveaux arrivés dans le *Norte Grande* restait importante mais non déterminante (le nombre de non-migrants était moins élevé que dans l'ensemble du pays mais n'en restait pas moins important, 75 % à Tarapacá, 80 % à Antofagasta et 86,7 % en moyenne dans le pays).

Cet enracinement progressif n'y est pas antithétique de la perpétuation d'une tradition de mobilité qui conserve, dans cette zone, des caractéristiques distinctes du reste du pays : dans ce même recensement de 1970, la mobilité résidentielle se caractérisait par la forte dimension inter-régionale des migrations : 15 % des habitants de Tarapacá venaient d'autres entités administratives, ainsi que 12 % de ceux d'Antofagasta, alors qu'à l'échelle nationale, les migrations au sein d'une même province⁶ (11 %) l'emportaient sur les mouvements inter-provinciaux (8 %). Aujourd'hui (recensement de 1992), on pourrait penser que la stabilité des populations s'est encore accrue, car la proportion de non-migrants dans la Région d'Antofagasta atteint 88,5 % et 88,2 % dans celle de Tarapacá. Mais, en chiffres absolus, la population du *Norte Grande* continue de croître dans un contexte de dynamisme économique suscité par des investissements miniers considérables depuis une dizaine d'années, comme le montre le graphique ci-après.

Cette croissance démographique se traduit avant tout par une concentration urbaine littorale qui cache de nouveaux modes de temporalisation du

Graphique n°1 : Evolution de la population du Norte Grande, 1885-1992



territoire. Les modes de fonctionnement des nouvelles mines ont en effet supprimé les villes-campements d'entreprise à proximité des gisements, privilégiant une organisation du travail par "tours" : la famille de l'employé réside en ville, et ce dernier comptabilise son temps de travail non pas en journées mais par une alternance de périodes pendant lesquelles il est présent sur le site, disponible en permanence, et d'autres moments qui sont chômés. Ces tours alternent communément tous les quatre ou cinq jours, sauf dans la mine la plus élevée en altitude, où les travailleurs connaissent des périodes au campement de 21 jours suivies de 21 jours passés auprès de leur famille. Cela conduit à des migrations de travail d'envergure, qui renforcent à la fois l'éclatement de l'espace et sa possible appréhension simultanée : pour ces employés des grandes mines, l'espace régional est constitué d'une expérience personnelle répétée mais parcellaire, réticulaire, marquée par les trajets réguliers à travers le désert entre les différents sites d'exploitation de l'entreprise ou pour joindre un pôle urbain à un autre, ou encore une vallée-oasis à un centre urbain proche. Le Norte Grande contemporain conjugue ainsi le brassage des populations et l'instabilité des ancrages territoriaux personnels.

Cette instabilité du rapport à l'espace construit de nouvelles formes de territorialité que l'exemple du Norte Grande chilien permet de mettre en évidence. Dans un positionnement problématique assez visionnaire, A. Frémont opposait en 1976 les "régions fluides" (qu'il pensait propres au

Tiers Monde) aux “régions enracinées et fonctionnelles” du monde développé. Selon lui, la dynamique d’ensemble, allant dans le sens du développement, devait conduire à une intensification du phénomène d’enracinement. D’après l’analyse menée au Chili, on serait tenté de conclure que c’est l’inverse qui est en train de se produire dans ces espaces en développement : le néolibéralisme, privilégiant un nouveau type de fonctionnalité économique porteur d’instabilité, aurait amené la fluidité au cœur de tous les ensembles territoriaux, effaçant quelque peu la distinction entre monde développé et sous-développé. Ces régions fluides du libéralisme seraient fondées sur un rapport de l’espace au temps remettant en cause les définitions traditionnelles du territoire fondées sur le poids de l’histoire. On peut soit considérer que le flou du renouveau territorial n’est que le reflet dans l’espace du fonctionnement d’une économie de plus en plus “flexible”, soit tenter d’éclairer la notion de “fluidité”. Pour ce faire, on propose d’affiner l’approche territoriale par l’incorporation en son sein d’une approche renouvelée des rapports de l’espace et du temps, démarche illustrée par l’analyse des derniers avatars scientifiques de l’objet “région”.

Le cas chilien nous a permis d’analyser l’effet géographique à l’œuvre dans les transformations d’une forme géographique, la région. Il souligne le rôle du temps (saisi dans toutes les nuances de la variation des temporalités) dans les modalités de l’objectivation : celle-ci se définit bien comme un processus. La portée de cette analyse nous paraît significative de toute démarche géographique car, même sans se pencher sur l’effet, il semble difficile de saisir le territoire, espace construit, sans une dimension dynamique. Cette tentative pour éclaircir les rapports entre temps et territoire nous a conduit à approfondir l’analyse des modalités de cette interrelation. Le deuxième volet de cette contribution va donc bien au-delà de l’exemple des Régions chiliennes. Il s’agit d’essayer de comprendre dans quelle mesure la prise en compte du temps dans l’effet géographique résume les rapports du temps et de l’espace ou bien si, au contraire, elle n’en est qu’une expression singulière.

Sans qu’il fasse toujours l’objet d’analyses en tant que tel, le temps est pourtant très présent dans la pratique contemporaine des géographes. Ces derniers ont coutume de définir le territoire comme le résultat d’un processus d’appropriation de l’espace, ce dernier s’étalant traditionnellement sur le temps long, celui de la construction des terroirs ruraux par exemple. Or les modes de vie contemporains reposant sur moins de proximité et plus de mobilité,

plus de recours aux communications rapides et aux échanges d'information, on observerait une accélération des processus de production et de mise en valeur de l'espace... La difficulté de la prise en compte de cette évolution des rythmes sociaux a tout d'abord conduit à remettre en question le processus même (fin des territoires, déterritorialisation) avant d'ouvrir une réflexion sur la nature de ce qui émergeait dans le contexte contemporain (nouveaux territoires, reterritorialisation) (Di Méo, 1996). En termes temporels on peut se demander si l'on n'assiste pas à la revalorisation du temps court par rapport à des temps plus longs dont la valeur en termes de durabilité est plus universellement reconnue. Saisir le temps des objets géographiques implique donc de travailler sur la durée, celle de leur émergence comme leur durée de vie, dépendant des territorialités qui s'y expriment. Cette insistance sur l'importance de la durée dans l'appréciation du territoire régional pose le problème de la compression des temps et de l'intégration du temps court dans les structures territoriales.

Dès lors qu'on tente d'appréhender le temps, on se trouve face à la difficulté de la mesure de la temporalité. Celle-ci passe par la recherche de *l'intervalle* minimum suffisant à partir duquel on passerait de l'instant à la durée. On s'aperçoit alors que seule la métaphore peut dire le temps : la réflexion sur le temps dépend de la façon dont on est capable de l'imaginer. Or le paradigme le plus souvent mobilisé repose sur le présupposé spatial de la représentation du temps. L'attention au système métaphorique utilisé pour représenter le temps est essentielle. Sans avoir l'ambition de développer cet aspect de la réflexion spatio-temporelle, ce texte ne peut toutefois faire l'économie de cette question : doit-on, parce qu'on est géographe, considérer le temps selon une représentation spatiale ? Le positionnement épistémologique qui postule la dissociation de l'espace et du temps est loin d'être simple !

3. Le temps court dans les territoires : au-delà de l'idéologie ?

Les rapports de l'espace et du temps nous interrogent de façon aiguë depuis la généralisation de la prise de conscience des impacts de la révolution des nouvelles technologies et de la globalisation de la planète : la réduction relative des distances du fait du raccourcissement des temps de transport et de communication en est une des illustrations les plus courantes. L'état actuel des processus de territorialisation admet la part des discontinuités et

des liens réticulaires. Celle-ci implique une instabilité des constructions socio-spatiales, toujours saisies entre projet et décomposition. La part du présent dans la temporalité des territoires ne semble pourtant pas remettre en question leur réalité, la force de l'instant s'inscrivant au-delà de la simulation, du virtuel. Dans ce contexte, certains objets géographiques ont été décrétés caducs, les avatars du territoire en sont sans doute une bonne illustration. Récemment introduite au sein de la discipline dans les années 1980, cette notion en est devenue un des piliers théoriques au moment même où certains proclamaient déjà la "fin des territoires", concomitante de la fin de l'histoire. Comme si la contraction du temps induisait la contraction de l'espace... et vice-versa.

L'effet d'annonce n'a pas eu force de prophétie : au contraire, ces attentes ont débouché sur des apories. Comment les comprendre sinon en admettant l'impossibilité d'appliquer à l'analyse de la situation contemporaine une grille de lecture implicite qui pose le parallélisme entre ces deux dimensions de l'existence humaine que sont le temps et l'espace, issues tout droit de la formalisation kantienne des formes a priori de la sensibilité ? La compréhension d'un monde multiscalaire implique en effet l'aménagement des éléments d'analyse de telle façon qu'ils puissent intégrer à la fois un système pluridimensionnel et l'évolution dissociée de ses différents axes de mesure. Cela conduit ainsi à refuser la notion d'espace-temps conçu comme un tout soumis à des variations conjointes, et à proposer au contraire une interprétation plus phénoménologique du temps conçu non plus comme une donnée a priori de l'objet, mais défini par l'existence dans la durée de cet objet (Berque, 1990 ; Berque et al., 1999 ; puis Levy, 1999).

Notre propos dans ce texte n'est pas d'approfondir cette réflexion sur la nature du temps telle qu'elle peut être définie dans ses interactions avec l'espace, mais de réfléchir sur les implications de cette modification des rapports de l'espace et du temps dans la construction des objets géographiques. L'ensemble des textes réunis dans ce recueil présentent des objets dont la géographie se saisit et étudie la façon dont leur statut évolue de ce fait. Le paradigme constructiviste qui est mobilisé implique ainsi la prise en compte de la durée dans l'émergence des catégories d'"objets" que le géographe peut s'approprier. Il n'y aurait néanmoins pas plus de "fin des régions" qu'il n'y a eu de "fin des territoires". La caducité des objets géographiques n'est pas pertinente en tant que telle mais en ce qu'elle révèle des façons de concevoir la discipline et la démarche scientifique qui la construit.

Une approche qui intègre le processus de construction de l'objet par la représentation et dans l'interaction avec la représentation bouleverse forcément l'approche du temps. Le raisonnement peut alors rebondir sur les questions suivantes : pourquoi le rapprochement du "réel" et de la "représentation" passerait-il par l'affirmation d'un lien fort entre temps court et temps long, c'est-à-dire par l'assertion de l'importance fondamentale du temps court au côté de la longue durée ? En quoi le "temps court" serait-il constitutif des objets géographiques ? Quel serait dès lors le statut de la temporalité dans la construction de ces objets, et sur quelle définition du temps reposerait-elle ?

Michel Marié : « *L'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire.* » (1982)

Bernard Lepetit : « *Le territoire est fait de emplois et son histoire se fait au présent.* » (1995, p. 295)

Manuel Castells : « *Le nouveau système de communication transforme radicalement l'espace et le temps. Les lieux perdent la substance même de leur signification culturelle, historique et géographique pour être intégrés dans des réseaux fonctionnels produisant un espace de flux qui se substitue à l'espace des lieux. Le temps lui-même est effacé lorsque le passé, le présent et l'avenir peuvent être programmés à interagir les uns avec les autres en un même message. L'espace des flux et le temps intemporel sont ainsi les fondements matériels d'une nouvelle culture : la culture de la virtualité réelle où le simulacre est la réalité en gestation.* » (1998, vol. I, p. 424)

Entre une démarche qui consiste à se demander à partir de quelle « épaisseur » temporelle (Marié, 1982) on peut parler de territoire et une approche qui examine les « emplois » de l'histoire dans le présent (Lepetit, 1985), le paradigme diachronique dans l'analyse géographique a beaucoup évolué. Ces citations visent à positionner le débat polémique autour de la valeur territoriale du présent. Elles soulignent également le fait que notre façon d'interroger notre relation au territoire est sans doute en train d'évoluer de façon radicale du fait de la surévaluation de notre rapport au présent (Castells, 1998). Le présent a toujours constitué un prisme permettant d'intégrer les interactions avec le passé et l'avenir : sans prétendre le réinventer, ni même affirmer la prévalence du temps court, on peut réfléchir aux modalités de cette polarisation. Une reconsidération du présent implique en effet de considérer que le temps court n'est ni la négation du temps, ni même un

simple sous-produit du temps long, mais qu'il serait doté de caractéristiques propres susceptibles de s'exprimer de façon originale dans l'espace.

Cette revalorisation du temps court qui met en avant les impacts territoriaux intrinsèques de l'éphémère est certes concomitante de la "globalisation" du monde, induite par la conjonction de la libéralisation des économies dominantes et d'une révolution technologique des transports et communications. Au vu de ce rapprochement conjoncturel, on peut être tenté de comprendre le présent comme un des éléments du système de lecture du monde libéral, et l'exemple chilien illustre parfaitement cette clé de lecture. Nous préférons tenter ici de ne pas réduire le présent à une étape toujours nécessaire mais aussitôt dépassée entre passé et futur mais plutôt de chercher des pistes pour comprendre un éventuel statut propre des temps courts dans les territorialités contemporaines.

Dans sa récente réflexion sur les rapports de l'espace et du temps, J. Lévy opérait un rapprochement intéressant mais non élucidé : « *Nous exprimons la double idée que "réel" et "représentations" ne sont pas des objets séparables et que temps courts et temps longs ne relèvent pas de logiques indépendantes, qu'elles soient fondamentalement distinctes et hiérarchisées (Braudel) ou exceptionnellement raccordées par la grâce d'un événement révolutionnaire (lecture soboulienne de Labrousse)* » (Lévy, 1999, p. 167). Il rapprochait en effet l'importance des interactions entre réalité matérielle et subjective d'une certaine interdépendance des temporalités. Notre réflexion vise justement à expliciter ce qui était pressenti dans cette mise en relation de deux phénomènes, le processus de construction de l'objet d'une part, sa temporalité d'autre part. Le même auteur écrivait quelques pages plus haut que « *les chercheurs croient de moins en moins aux choses pour s'intéresser aux rapports entre les choses* » (ibid., p. 153), mais la mise en rapport de la temporalité et de la dynamique des représentations va plus loin. Cette citation est stimulante en ce qu'elle pointe la consubstantialité des deux problématiques, mettant la prise en compte du temps au cœur de l'analyse des mécanismes de l'objectivation ; elle suscite néanmoins un effort d'élucidation.

Ce texte interroge ainsi les incidences du temps court sur l'espace et sur les processus de territorialisation, partant du principe que sa prise en compte ne peut se résumer à une somme de temps individuels et qu'il faut s'interroger aussi sur le temps social, voire sur les interactions entre ces deux dimensions. Notre positionnement s'éloigne ainsi des recours au temps de la

physique en géographie qui constituent une autre voie d'exploration des rapports de l'espace et du temps. Nous cherchons ainsi à interroger les temporalités en tant qu'elles peuvent modifier les territorialités, c'est-à-dire le rapport identitaire à l'espace.

4. L'objet entre trajet et projet : de la sédimentation au simulacre des territoires

Le travail sur les rapports du temps et du territoire débouche sur un questionnement de l'identité. On l'interroge en tant qu'elle s'exprime dans la construction d'un objet géographique qui fédère une forme de son expression à travers les représentations à l'œuvre dans ce processus. Ce rapprochement entre le temps et l'identité pose problème car on positionne plus facilement l'identité du côté du temps long, celui de la mémoire, que de celui de la courte durée censée n'infliger que des inflexions minimales à des contenus identitaires lourds. Comment dans ces conditions comprendre le statut du temps présent dans le renouvellement des territorialités ?

Le présent semble être une des traductions de la discontinuité qui s'est insérée au cœur des territoires, issues d'un mode d'appréhension de l'espace à la fois réticulaire et plus individualiste. Cela amène à considérer l'identité régionale à la fois comme le produit d'un « *espace d'expérience* » et comme la projection d'un « *horizon d'attente* », selon la distinction opérée par P. Ricœur (1985). On n'est plus en présence des conditions d'émergence d'un sentiment régionaliste traditionnel, qui postule « *qu'un petit nombre de personnes, généralement des intellectuels, prennent conscience, ou se représentent, que certaines caractéristiques sociales, économiques ou culturelles de leur région sont en train de se modifier ou de disparaître, et qu'ils considèrent ce changement comme un phénomène négatif* » (Lacoste, 1993). Dans le *Norte Grande* au contraire, les bouleversements récents sont souvent perçus de façon positive, fondant les bases d'un avenir commun. Le deuxième volet de cette définition convient sans doute mieux à la situation du nord du Chili : « *la région doit avoir longtemps gardé des caractéristiques culturelles différentes – en raison, souvent, de leur éloignement – de celles où se trouve localisé le pouvoir politique central* ». Les référents identitaires du *Norte Grande* contemporain semblent ainsi se fonder à la fois sur le handicap de la distance au centre politique (à près de 2 000 km de Santiago) et sur la fierté

d'être une région en forte croissance, malgré l'aspect conjoncturel de ce deuxième référent.

Nous avons montré que le changement de rythme de production des territoires (en l'occurrence, son accélération) ne revient pas à vider l'espace de tout substrat historique et à le rendre homogène. Il permet en revanche de prendre en compte la coexistence de temporalités variables sur un même espace, se traduisant par l'expression de stratégies à plus ou moins long terme et qui peuvent être amenées à se côtoyer. Dans une telle approche, on doit forcément aller au-delà d'une vision du territoire conçu comme espace de sédimentation des activités humaines où l'on pourrait lire en palimpseste les différentes étapes de formation⁷. On privilégie ainsi une conception dynamique du rapport de l'espace au temps, inscrivant le territoire dans un présent toujours en cours de renouvellement. Une telle interprétation n'est pas inédite, des études sur le temps biblique (Goldberg, 2000) ayant montré combien le « *réensemencement du passé dans le présent [déniait] aux juifs tout rapport à l'histoire* », ou du moins toute vision trop linéaire de l'histoire. Elle implique néanmoins une dissociation du temps et de l'espace que n'autorisait ni la lecture kantienne ni l'analyse cartésienne de leur rapport.

Les formes d'appropriation du territoire observées montrent de plus que la reconstruction d'une expérience temporelle peut aboutir à une substitution du temps long. La conscience du temps finirait par remplacer l'expérience historique, dans la mesure où la durée est intégrée sous la forme d'un patrimoine territorial. Les discours contemporains sur la temporalité des territoires chiliens font ainsi la preuve d'une mémoire sélective, en l'occurrence dans le cas du *Norte Grande* celle d'un espace de conquêtes (territoriales et sociales) tronqué de son passé andin précolonial. On observe récemment dans cette zone un processus qui illustre bien cette instrumentalisation de la temporalité : dans la décennie 1990 l'idée de faire de cet espace de confins une zone de contacts transandins s'est développée rapidement. Pour asseoir la légitimité des investissements réalisés aujourd'hui dans cette perspective d'intégration continentale et gommer la vision stratégique antérieure de ces frontières, on mobilise le patrimoine indigène (pratiques caravanières disparues) longtemps volontairement effacé de l'historiographie officielle (Karasik, 2001).

L'espace est réaffirmé comme une dimension qui permet de lire le temps tout en le déformant. Il exprime à la fois la sédimentation des instants et leur compression. J.-L. Piveteau (1995a) mobilisait ainsi une image par-

lante pour les géographes quand il proposait de lire dans l'espace des formes de « *métamorphisme* » temporel, expression de la compression de temporalités les unes par rapport aux autres. Que devient le présent dans le cadre d'une telle proposition ? Le temps court devient-il un instant parmi d'autres, qu'il ne faut ni oublier ni surévaluer ? Il semble que mettre l'accent sur la somme d'instant qui constitue la construction perpétuelle de l'objet en renverse le sens. L'exemple chilien mobilisé montre bien comment le processus de construction régionale est mis en avant dans la construction de l'objet "Région" lui-même. Tout se passe comme si l'objet tenait moins dans le résultat d'un processus que dans ce processus lui-même.

Une telle lecture dynamique de l'objet géographique renvoie ainsi à la dynamique du projet qui le sous-tend (notion qui est au cœur des textes de M.C. Fourny et al. ou d'I. Mauz). La critique souvent brandie à l'encontre d'une prise en compte trop sérieuse du projet dans l'analyse de l'objet territorial est celle de la distance, de l'incertitude entre l'initiative et sa réalisation, cette dernière n'étant jamais assurée. D'aucuns affirment que le projet ressortirait plus de l'ordre du virtuel que de celui du réel, oubliant les rétroactions constantes entre la matérialité des objets et les représentations qu'ils suscitent ou qui les suscitent. Le spectre de la virtualité est bel et bien une menace qui plane sur toute analyse de l'accélération des temporalités : le temps 0 pourrait n'être qu'un « *temps intemporel* » destiné à effacer le temps (Castells, 1999 ; Mongin, 2000) et, dans cette perspective, tous les projets équivaldraient entre eux. Les premières analyses des processus de déterritorialisation / reterritorialisation ont mis l'accent sur ce danger (Raffestin, 1996) : ce qui était reconstruit ne pouvait être équivalent à ce qui avait disparu. Si l'on pouvait observer des processus de reterritorialisation, rien n'était moins sûr que leur produit soit des territoires à proprement parler. N'étaient-ce pas des simulations, voire des simulacres ? Quelle différence entre ces configurations socio-spatiales émergentes et les espaces virtuels de SIMCITY ou d'autres jeux ?

La mise en garde était de taille et, d'une certaine façon, elle se justifiait : comment parler de l'espace produit par le post-fordisme, le juste-à-temps, les flux financiers immatériels, les investissements directs à l'étranger si volatiles ? L'extrême nord du Chili est justement un espace qui a été très marqué par ces derniers. L'accent mis sur le présent des territoires permet aussi d'éclaircir l'application de la notion de virtualité à l'espace. Il faut

insister sur ce qui différencie le présent du virtuel : le présent se construit sur la mise en acte d'un potentiel. Comme le suggérait J. Levy (1999), le local ne se définit pas comme un espace de pratique quotidienne avérée, mais potentielle : le présent des territoires n'exprime pas leur virtualité mais leur objectivation. Il ne les positionne pas tant dans le simulacre que dans la stimulation des processus. La perspective de la prise en compte du projet dans l'émergence de l'objet ouvre une réflexion sur la vision prospective des territoires tout en impliquant de reconsidérer le trajet caractérisant la construction de l'objet géographique.

Cette caractérisation du mouvement d'objectivation est proche de ce que A. Berque appelait la « *trajection* », imposant toujours de considérer les choses en médiance, dans l'entre-deux au sein duquel elles s'élaborent. La force de la notion qu'il forge repose sur un univers conceptuel qui intègre à la fois l'objectivité de la matérialité et la subjectivité de la sensation / perception. La trajection est un moment exprimé par la spatialité de l'existence, comme un mouvement d'interaction constante entre le physique et le phénoménal (dimension horizontale) qui se déroule dans un temps orienté (dimension verticale) ; la combinaison résultante de ces deux dimensions étant une spirale, image du mouvement trajectif. Le moment est alors conçu dans le sens physique comme la puissance de se mouvoir. Sans entrer plus avant dans ce champ de pensée complexe, on saisit cependant combien cette problématique ouvre une lecture du monde en mouvement, dans l'espace et le temps, du physique au phénoménal en alternance, « *passage du sensible au factuel et inversement* ». Plus encore que le trajet, la trajection permet l'intégration d'échelles de temps hétérogènes au sein desquelles le statut du présent peut remettre en cause les causalités admises.

La requalification de la part du présent n'est pas la seule façon de renouveler la part des temporalités dans l'explication des phénomènes sociaux. Mais, à la différence d'autres lectures contemporaines de l'impact du temps, ce cadre impose une approche variée de la temporalité et impose de ne pas s'en tenir aux seuls moments de crise parfois compris comme seuls capables de livrer les clés de compréhension des bouleversements observés. Il permet aussi d'éviter le recours à la cyclicité du temps comme facteur d'explication de l'imbrication des échelles temporelles : on reste bel et bien dans une perspective résolument dialectique que nous avons souhaitée illustrer dans l'analyse des avatars de l'objet régional en géographie. L'exemple chilien a permis

de montrer à la fois l'objectivation matérielle d'un objet scientifique (le processus de "Régionalisation") et l'efficacité des avatars territoriaux du *Norte Grande* sur la reformulation épistémologique de l'objet régional et de son statut dans la géographie contemporaine.

Conclusion

Que sont, en définitive, les Régions chiliennes ? Quelle définition de la "région" impliquent-elles ? Entités administratives, maillons d'une chaîne sécuritaire, échelons économiques permettant la mise en œuvre d'un programme néolibéral, les Régions chiliennes sont apparues *a priori* dépourvues de tout contenu social. Correspondant à un échelon dont les fonctionnalités étaient pourtant reconnues par ses habitants et ses acteurs, la Région pouvait néanmoins permettre d'envisager des processus territoriaux hétérogènes dans des limites relativement fixes. A ce titre, elle devait autoriser la prise en compte de la fragmentation d'une société au sein d'un même espace, c'est-à-dire de continuer à envisager une analyse spatiale zonale malgré l'absence de continuité engendrée par un fonctionnement social réticulaire, et l'apparition d'isolats du système.

Cette Région que nous avons vue fonctionner constitue-t-elle dès lors un territoire de convergence, ou ne serait-elle issue que de la superposition de territorialités disparates ? Face à l'affaiblissement apparent des échelles intermédiaires constaté par J.-L. Piveteau (2000), on remarque le besoin d'un échelon de référence pour résorber en partie la schizophrénie engendrée par le mouvement de mondialisation de la société, qui déchirerait tout individu entre les sollicitations du local et celles du global, entre les multiples possibles de la proximité (le potentiel) et les sollicitations infinies de l'englobant (le virtuel). Dans le cas chilien, on a pu observer la force du référent territorial à partir du moment où il est assumé et autoproclamé. Au travers de cette superposition de territorialités distinctes, la région néolibérale correspondrait à un *objet spatial socialement identifié* ; mais peut-on pour autant la qualifier d'*objet social spatialement identifié* (d'après Monnet, 1998) ? Cet exemple nous renseigne également sur les distinctions de vocabulaire à opérer entre objets et référents géographiques. Le *référent* objectiverait la chose désignée, la fixant dans une réalité absolue, alors que l'*objet* résulte d'un processus de construction⁹ que l'on observe dans le temps.

La Région apparaît donc aussi comme un espace fluide, la région néolibérale n'existant qu'en tant qu'elle est en train de se constituer. Si elle s'appuie sur le passé, la mémoire est une fonction sociale du présent. L'analyse de l'identité des régions néolibérales est complexe du fait de la difficulté qu'il peut y avoir à cerner des processus en cours qui, de plus, fonctionnent selon des paradigmes temporels distincts, l'immédiateté de la stimulation économique s'opposant au besoin de maturation du travail de mémoire. Il faut bien sûr prendre garde à ne pas généraliser des discours construits en grande partie par des acteurs issus du privé, des entrepreneurs, pour qui la valorisation du présent est à la fois de l'ordre de la stratégie économique et de la perception identitaire. La notion de territoire-économie ou de territorialisation liée à l'économie ouvre en effet de nombreux questionnements, la valorisation de la discontinuité territoriale permettant notamment d'occulter un certain nombre d'inégalités sociales.

Face à des pratiques socio-spatiales individuelles éclatées et en l'absence d'un groupe social de référence, peut-on continuer à évoquer des modes de territorialisation ? Les avatars contemporains de la région sont-ils antinomiques du territoire ? Il nous semble stimulant de tenter de comprendre la coexistence de temporalités variables sur un espace en cours de construction comme ceux que représentent les Régions. La rapidité des phénomènes observés montrerait en effet qu'un certain changement dans le rythme de production des territoires reconstruit le rapport au temps sans remettre en question son rôle fondamental dans l'appropriation de l'espace. La fluidité des territoires ne nie pas l'histoire, mais elle en exprime la réappropriation constante. Elle renvoie cependant chacun à sa responsabilité vis-à-vis d'une collectivité qui n'est pas donnée comme un tout *a priori*, mais qu'elle peut contribuer à construire.



Notes

1. Depuis la fin de la dictature, seuls les maires et leurs conseillers sont désignés par le vote direct, les gouvernements régionaux restent gérés par un exécutif désigné par le gouvernement central, assisté d'un conseil élu au suffrage indirect. Selon un système inspiré du schéma administratif français, l'autorité régionale chilienne se divise entre un Intendant nommé par le Président de la République dirigeant un cabinet ministériel régional (composé de membres nommés eux aussi) et un conseil régional. Un peu de démocratie a été réintroduite dans ces rouages depuis le départ de Pinochet en 1990 et les lois passées en 1993 permettent l'élection – au suffrage indirect – des conseillers régionaux (sans pour autant que la présidence de ce conseil obéisse aux mêmes règles : c'est le même Intendant qui dirige cabinet et conseil). Les membres du Congrès sont eux élus au suffrage binominal qui biaise d'une autre façon la représentativité démocratique (la première liste doit obtenir plus de 66,66% des voix pour obtenir deux sièges, faute de quoi, bien qu'arrivée en première position, elle doit céder le deuxième siège de la circonscription à la liste ayant obtenu le deuxième score, même si celui-ci est de loin inférieur au sien) – sans mentionner l'existence de Sénateurs à vie, nommés...

2. C'est ce que nous avons observé dans le *Norte Grande* avec l'apparition d'un thème qui est en train de devenir central pour l'ensemble des acteurs locaux, celui de l'intégration directe des Régions au sous-continent. Cette dimension internationale occulte bien souvent des problèmes locaux sociaux ou environnementaux.

3. Le mouvement ouvrier chilien naquit dans ces régions où le déracinement originel des populations les avait conduites à cultiver de nouvelles formes de solidarités.

4. L'impact territorial des mesures économiques et politiques prises depuis les années 1970 y a été particulièrement significatif du fait du poids de l'apport des richesses minières qui y sont produites dans la balance des paiements nationale. La nationalisation du cuivre en 1971 sous l'Unité Populaire immédiatement suivie de la réouverture du territoire aux investissements étrangers par la Dictature à partir de 1974 (loi sur l'investissement étranger de 1974 – modifiée en 1985 – et nouvelle loi sur les concessions minières de 1982) y ont eu des conséquences majeures. L'investissement étranger cumulé de 1974 à 1995 s'est ainsi réparti dans le pays sur la base moyenne de 6,2 % par Région administrative mais selon une distribution très inégale : derrière la Région Métropolitaine qui se taille la part du lion avec plus d'un tiers du total de captation des flux, les Régions du *Norte Grande* apparaissent en deuxième et troisième position avec 18,9 % pour la Région d'Antofagasta et 6,7 % pour celle de Tarapacá. Cette concentration

spatiale s'explique par la nature des projets ainsi financés, notamment l'ouverture de mines d'une nouvelle génération, tant par leur taille que par la haute technologie des modes d'exploitation.

5. Sur la base des analyses d'entretiens ainsi que du suivi régulier de la presse et de la télévision régionale pendant trois ans, cf. Amilhat-Szary (1999).

6. Avant la réforme administrative mentionnée ci-dessus, le pays était divisé en provinces.

7. Cf. la différence établie par J. Levy (1999, p. 165) entre géohistoire et histoire synchronique qui recouvre la distinction opérée par J.-L. Piveteau (2000) entre le temps comme processus de territorialisation et le processus de territorialisation dans le temps, ou dans l'histoire.

8. J. Monnet parlait d'OSSI, *objet social spatialement identifiable/ objet spatial socialement identifiable*, ce suffixe -ABLE présupposant l'existence de ces objets indépendamment de leur identification. On lui préférera la formulation plus constructiviste d'*objet social spatialement identifié / objet spatial socialement identifié*.

9. Ce qui rejoint la proposition de J. Levy (1999) de considérer la région plutôt comme un *contexte* que comme un *réfèrent*.

Références bibliographiques

AMILHAT SZARY A.-L. (1996), "Régions gagnantes et régions perdantes face au retour à la démocratie au Chili : pouvoirs locaux et déséquilibres territoriaux", *L'Ordinaire latinoaméricain*, n°164, pp. 25-47.

AMILHAT SZARY A.-L. (1999), *La région, paradoxe territorial néolibéral ? Analyse de l'impact géographique d'un modèle économique sur le Norte Grande chilien*, Thèse nouveau régime, sous la direction de Claude Bataillon, Université de Toulouse II - Le Mirail.

BADIE B. (1995), *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, coll. L'espace du politique.

BERQUE A. (1990), *Médiance. De milieux en paysage*, Montpellier, Reclus.

BERQUE A., CONAN M., DONADIEU P., LASSUS B., ROGER A. (1999), *Mouvance. Cinquante mots pour le paysage*, Paris, Editions de la Villette-Passage. Cf. BERQUE A., " Médiance. Disposition de l'existence dans le sens d'un milieu humain ", pp. 73-74.

- BOISIER S. (1996a), *Política regional en una era de globalización ¿ hace sentido en América Latina ?*, CEPAL / ILPES, Document 96/33, Série Ensayos.
- BOISIER S. (1996b), *Chile : la vocación regionalista del gobierno militar*, Santiago, Corporación TIEMPO 2000, dactyl.
- BOISIER S. (1997), “ El vuelo de una cometa. Una metáfora para una teoría del desarrollo territorial ”, *EURE*, vol. XXIII, n°69, pp. 7-29.
- BOISIER S. (1999), *Breve síntesis sobre integración fronteriza, crecimiento y desarrollo*, mimeo, 3 p.
- CASTELLS M. (1998), *La société en réseaux*. Vol 1, *L'ère de l'information*, Paris, Fayard (traduction française).
- CONARA (1978), *La regionalización chilena : un proceso histórico*, Santiago.
- DE MATTOS C. (1995), “Reestructuración, globalización, nuevo poder económico y territorio en el Chile de los noventa ”, in *Red iberoamericana de investigación sobre impactos territoriales de la reestructuración, Seminario internacional sobre territoriales de los procesos de reestructuración*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 1/03, 26 p.
- DE MATTOS C. (1996), *Modelos de crecimiento endogeno y divergencia interregional, ¿ nuevos caminos para la gestión regional ?*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos.
- DI MEO G. (1996), “Le retour des territoires”, in PIOLLE X. et RAFFESTIN C., *Fin des territoires ou diversification des territorialités ?*, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996), 12 p. dactyl.
- FREMONT A. (1976), *La région, espace vécu*, Paris, PUF, coll. Le géographe.
- GOLDBERG S.-A. (2000), *La clepsydre. Essai sur la pluralité des temps dans le judaïsme*, Paris, Albin Michel, coll. Idées.
- HALBWACHS M., 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF.
- KARASIK G. (2001), “Jujuy y el Paso de Jama: apuntes para el análisis de procesos de construcción de fronteras inter-estatales ”, *Fronteras, cultura y política : un diálogo con Thomas Wilson*, Programa de Investigaciones Socio-culturales en el Mercosur, IDES- Buenos Aires, 4 de junio/2001.
- LACOSTE Y. dir. (1993), “Dictionnaire de Géopolitique”, Paris, Flammarion.
- LEPETIT B. (1995), “Le présent de l'histoire” in LEPETIT B. dir., *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*. Paris, Albin Michel, 1995, pp. 273-298.
- LEVY J. (1996), “Définir l'espace par le temps” in OBADIA A dir. (1997), *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services, Actes du colloque de Cerisy, sept 1996*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, pp. 430-439.

- LEVY J. (1999), *Le tournant géographique*, Paris? Belin, chapitre 5.
- MALLARD B. (1996), "Quel 'progrès social' pendant la transition chilienne ?", *L'Ordinaire Latinoaméricain*, n°164, pp. 49-59.
- MARIÉ M. (1982), *Un territoire sans nom*, Paris, Librairie des Méridiens.
- MONGIN O. (2000), "Les révolutions du temps", *Esprit*, n°260, janvier, pp. 105-125.
- MONNET J. (1998), "La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité", *Cybergeo*, n°56, 12 p.
- MONNET J. (2000), "La ville comme O.S.S.I. : objet socio-spatial identifiable. Les catégories de l'expérience et de la connaissance de l'espace urbain ", in MONNET J. et CAPRON G. dir., *L'urbanité dans les Amériques*, Toulouse, PUM, pp. 19-39.
- OHMAE K. (1995), *The End Of The Nation State: The Rise of Regional Economies*, New York, Free Press.
- PIVETEAU J-L. (1995a), *Les temps du territoire*, Genève, Editions Zoe, réédition d'un texte publié en 1985.
- PIVETEAU J-L. (1995b), " Le territoire est-il un lieu de mémoire ?", *L'espace géographique*, n°2, pp. 113-123.
- PIVETEAU J-L. (2000), Communication orale sur les "Temporalités du territoire" dans le cadre du séminaire de laboratoire TEO UMR 5038, Grenoble, 19/05/2000.
- RAFFESTIN C. (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques.
- RAFFESTIN C. (1996), "Territoires, territorialités et argent", in PIOLLE X. et RAFFESTIN C., *Fin des territoires ou diversification des territorialités ?*, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996), 12 p., dactyl.
- RICOEUR P. (1985), *Temps et récit*, Paris, Seuil.